

Esther Lemaire à Louis Oudin-Leclère, 29 octobre 1848

Auteur·e : **Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (241)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Lemaire, Sophie Esther (1819-1881), Esther Lemaire à Louis Oudin-Leclère, 29 octobre 1848, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26790>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Date de rédaction [29 octobre 1848](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Ether Lemaire est chargée par Godin de demander à Oudin-Leclère s'il s'occupe activement de du procès contre Degon.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Josèphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-

Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéDroit/Justice

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848

241

La fice
4-29

M. Cottier

vous me parlez de la prétendue amitié
qui vous est faite par les contrefaçons Dijon
les différences de prix devraient moins sensibles
si vous mariez demandés des aumônières &
5 tampons sans port et retou et sans rebaud
que je vous vendrais dans les deux mois de 106
dans celles de 90 ant' le 91
ce qui me fait faire différence de 14 francs
et certainement quelque avantage sur les miennes
je suis satisfait que vous ayez agi avec
la confiance dont vous me parlez dans
votre lettre alors vous portera profit car j'aurai
prochainement faire l'estoc de l'importance de
mes droits auprès de ceux qui me tiennent
pas compte au sujet dit entre nous et
je neoublierai pas ceux qui auront ~~de~~ quelques
égards pour mes droits auquel sera prouvé
l'assise prochaine

je vous serai obligé de me réservé les moyens
de prouver la vérité de prétendus contrefaçons sur votre
ville le plus possible

: aey

Verrières

M. Cottier

Oudin

29

je suis chargé de vous écrire que mon
mari attend avec impatience une lettre de vous
qui lui prouvera que vous vous occuperez activement
de son affaire contre Dijon et que vous ferez
quelle soit appelée pour les premières audiences
agréer M. M. mes respectueuses salutations